



Demande de renseignements sur abandon de famille

Par **aaaa_old**, le **12/10/2007** à **10:36**

BONJOUR
MON CONCUBIN PERE DE MES ENFANTS A QUITTE LE DOMICILE CONJUGALE DEPUIS MAI 2006. JE ME SUIS RETROUVEE AVEC DES CREDITS DES IMPOTS. LOYER EDF TEL PORTABLE ECT...
SUR CONSEIL J AI DEMANDER UN DOSSIER A LA BANQUE DE FRANCE QUI MA DONNEE 2 ANS POUR ME RETOURNER
BLOCAGE DES CREDITS. MAIS ON CONTINUE A ME SAISIR ET A ME RECLAMER LES DETTES STYLE IMPOTS ect... A MOI ET NON A LUI. JE SUIS SAISIE ALORS QUE JE PERCOIS LE RMI.....
QUE PUIS JE FAIRE POUR RECCUPERER AU MOINS LA MOITIEE DE CES DETTES
PUIS JE DEMANDER A UN HUISSIER DE LE FAIRE SAISIR
LES IMPOTS MON EXPLIQUER QU IL NE LAISSER PAS D ARGENT SUR SON COMPTE JUSTE ASSEZ POUR CES CREDITS (CAMION STE) CAR IL AVAIT BIEN COMPRIS QU ON NE POUVAIT LE SAISIR S IL N Y AVAIT PAS D ARGENTS SUR SON COMPTE..
IL TRAVAIL NON DECLARE ET VIE CHEZ UNE COPINE DONC RIEN N EST A SON NOM. DONNER MOI DES CONSEILS MERCI D AVANCE

Par **ly31**, le **12/10/2007** à **18:29**

Bonsoir,
Je pense que dans un premier temps, vous devriez retirer un dossier d'aide juridictionnelle au Tribunal de votre domicile, puis compléter ce dossier au mieux de vos possibilités
Ensuite, vous pourrez choisir un Avocat, tout ceci afin d'obtenir des conseils, puis
entamer une procédure
Je reste à votre disposition et je vous souhaite bon courage
ly31